

aux hémoptysies y répugnent, au contraire (1). Je suis obligé de déclarer, du reste, que la vogue dont jouissent les hypophosphites, présentés aujourd'hui comme un remède de la phthisie, ne repose sur aucune base clinique et que cette pratique est en désaccord formel avec cette thérapeutique des éléments qui est la seule qu'on puisse opposer utilement et rationnellement à la phthisie pulmonaire.

§ 4. — Phosphate de chaux

Le phosphate de chaux, indépendamment de son action restitutive que nous étudierons bientôt, semble exercer sur la nutrition animale un effet de stimulation que les agronomes lui reconnaissent sur la nutrition des végétaux. Dusart et Blacke ont introduit en thérapeutique un lacto-phosphate de chaux (2) ayant la composition exacte de la substance minérale des os, à la fois soluble et facilement absorbable. Je dois dire que, dans leur pensée, il ne va pas seulement, par un effet de restitution, rendre à la nutrition un sel dont elle a besoin, mais que le lacto-phosphate de chaux agit comme stimulant nutritif, excitant la force de formation cellulaire, et en même temps comme agent digestif contribuant à la production de l'acidité du suc gastrique. Ils en recommandent donc l'emploi dans les convalescences et dans toutes les maladies que signale un affaiblissement du pouvoir nutritif. (R. Blacke, *On the use of the lacto-phosphate of lime as an analeptic medicament, in adynamic fevers and in convalescence, in the Practitioner*, 1872, t. VIII, p. 65.)

§ 5. — Chlorure de sodium

La stimulation imprimée par le chlorure de sodium à la nutrition est un fait acquis à la zootechnie et que la médecine humaine doit s'approprier. On sait que ce sel augmente le nombre des globules rouges et accroît leur rutilance. Mais il y a là une mesure à garder, car la saturation chloro-sodique amène une liquéfaction scorbutique du sang et un déchet nutritif. Quoi qu'il en soit, on ne peut que regretter que cette substance, à laquelle fait évidemment tort en thérapeutique la vulgarité de ses usages dans l'alimentation, ne soit pas plus employée dans les maladies

(1) 702. La solution d'hypophosphite de soude, préparée avec 1 à 5 gr. de ce sel pour 150 gram. d'eau, contient par cuillerée à bouche de 10 à 50 centigr. de ce sel. On en donne une cuillerée à bouche par jour dans un verre d'eau sucrée.

(2) 703. Le lacto-phosphate de chaux se donne à la dose de 1 à 10 gram. par jour sous forme de pastilles ou de sirop.

consomptives. Et ce que j'en dis s'applique aussi aux eaux chloruro-sodiques, qui agissent à la fois comme apéritives, comme eupeptiques, mais aussi comme agents de stimulation nutritive.

CHAPITRE II

Stimulants de la nutrition spéciale

L'activité d'un organe y appelle, dans la mesure même de cette activité, un afflux plus considérable de sang, et sa nutrition surexcitée par cette sorte d'hypérhémie physiologique, ne pouvant manquer de s'accroître, cet organe s'hypertrophie si elle se répète souvent. La thérapeutique utilise ce fait, qui est de constatation journalière, dans le but de ramener au type de sa nutrition normale un organe qui est en voie d'atrophie. Les glandes et les muscles sont les seuls organes dont on puisse stimuler la nutrition : les glandes par leurs stimulants naturels ou par la faradisation pratiquée à leur niveau ; les muscles en agissant sur eux soit par la volonté qui leur commande des mouvements plus étendus ou plus répétés, soit par la faradisation musculaire directe ou indirecte, soit enfin par des stimulations diverses de la peau qui les recouvre (massage, percussion [21], douches salées, sulfureuses, aromatiques, etc.)

En ce qui concerne les muscles, ces moyens peuvent être employés sans inconvénient aucun quand ils sont frappés d'une atrophie indépendante de toute lésion centrale ; mais, quand l'inertie et l'amoindrissement des muscles dépendent d'une maladie du cerveau ou de la moelle, on est gêné par la crainte du retentissement de ces moyens d'excitation sur ces organes, et l'on en ajourne l'emploi au delà de ce que commande l'intérêt des malades. On peut affirmer que cette crainte est le plus souvent purement théorique et que les moyens propres à réveiller la nutrition des muscles ont une action exclusivement locale. Combien d'hémiplégiques auraient recouvré leurs mouvements, si on n'avait pas laissé leurs muscles s'acheminer, par un repos trop prolongé, vers une atrophie avec transformation grasseuse ou fibreuse de leur tissu ? L'intervention de l'électricité, dans ces cas, est presque toujours tardive. Outre qu'une faradisation modérée et dosée progressivement ne saurait contrarier le travail de résolution ou de réparation qui se fait dans le tissu du cerveau ou de la moelle, le médecin est là pour apprécier les effets produits et instituer concurremment, par les purgatifs résineux et au besoin par les saignées locales dérivatives, un traitement dé-